



Solde de la taxe d'apprentissage 2026

PROMESSE DE VERSEMENT
solde des 13%

La Cadenelle est habilitée à percevoir le solde des 13% de la taxe d'apprentissage

Cette taxe est versée via la caisse de dépôts sur la plateforme SOLTEA du
26 mai au 21 octobre 2026

*Merci de nous faire part de vos promesses de versements avant le 21 octobre 2026 à l'adresse suivante :
La Cadenelle – Anne-Pierre Timon-David : 134 bd des Libérateurs CS 80105 – 13376 Marseille cedex 12 ou par
Email : taxe@cadenelle.com*

VOTRE ENTREPRISE (obligatoire)	VOTRE CABINET COMPTABLE (facultatif)
N° SIRET :	N° SIRET :
Raison Sociale :	Raison Sociale :
Adresse :	Adresse :
.....
CP : VILLE :	CP : VILLE :
Contact :	Contact :
Mail :	Mail :

CALCUL DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE	
Selon DADS NADS au 31/12/2025	Masse salariale :
Calcul de la taxe brute	Masse salariale x 0.68% :
Calcul du solde des 13%	Taxe brute x 13% :
	Montant attribué à La Cadenelle :

Contact : taxe@cadenelle.com

DATE LIMITE DE VERSEMENT
21 OCTOBRE 2026

Fait à : Le :

Signature

Cachet de l'entreprise